

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°4 Février 2020

Agglo infos



SAISON CULTURELLE



DANS LE CADRE DU CLEA



MANIFESTATIONS SOUTENUES
PAR LA CA2BM

La culture
au plus près
de chez vous !



LES MÉDIATHÈQUES

CA2BM
ggglomération
2 Baies en Montreuillois

LE SPECTACLE « BOYS DON'T CRY »

- 03 L'édito du Président
- 04 Les échos de l'Agglo
- 06 L'économie se développe
- 07 Le point sur la fibre optique
- 08 La culture dans l'Agglo
- 10 Bonnes nouvelles pour les sportifs
- 11 36 communes aidées
- 12 Ils portent la bonne parole
- 13 Bien trier
- 14 Un grand chantier
- 15 Eau potable et lutte contre l'érosion
- 16 Nous contacter



■ 04
Échos
Belle distinction pour
le chantier des remparts
de Montreuil



■ 10
Sports
Ça bouge dans les piscines



■ 14
Environnement
Un grand chantier



Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

« La CA2BM a mis en place deux actions fortes, lesquelles symbolisent notre volonté d'ancrer et d'attirer population et entrepreneurs sur notre territoire »

Si vous deviez ne retenir qu'une seule chose pour l'année 2019 au niveau de la CA2BM. Ce serait quoi ?

« Au cours de cette année 2019, la CA2BM a mis en place deux actions fortes, lesquelles symbolisent notre volonté d'ancrer et d'attirer population et entrepreneurs sur notre territoire. Je veux bien sûr parler de l'aide aux primo-accédants par le biais de l'opération "Habiter Mieux en CA2BM". Une enveloppe de 300 000 euros a ainsi été distribuée et partagée entre 31 ménages, un coup de pouce apprécié à n'en pas douter. Tout comme l'aide accordée à ceux qui souhaitent entreprendre dans l'une des 46 communes de la CA2BM. "J'entreprends en CA2BM" est une autre opération qui permet d'aider financièrement commerçants, artisans, entrepreneurs dans leur projet d'ouverture ou d'extension. »

Après trois années d'existence, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a-t-elle trouvé un fonctionnement satisfaisant selon vous ?

« Je dirais que dans beaucoup de domaines, les équipes aujourd'hui sont bien rodées et efficaces. Dans les compétences récemment transférées par la loi, je pense notamment et surtout à la gestion des eaux pluviales, c'est encore une période de rodage, mais je sais pouvoir compter sur les techniciens pour absorber cette nouveauté, qui ne sera pas sans incidence sur le budget de la CA2BM. »

Pour la population la CA2BM est souvent assimilée uniquement à la collecte de déchets. C'est réducteur. Qu'en pensez-vous ?

« Oui c'est énormément réducteur, c'est le petit bout de la lorgnette. Vous imaginez bien que les 336 délibérations prises au cours de l'année 2019 lors des 13 conseils d'agglomération concernent bien d'autres sujets comme l'eau potable, l'assainissement, les transports, la défense contre la mer, la culture, le soutien à l'investissement aux communes, la politique de la ville, le développement économique, etc. la liste est longue. »

Nombre de maires ont le sentiment d'avoir perdu de leur pouvoir de décision et de faire de la figuration. Que leur répondez-vous ?

« La CA2BM n'a fait que reprendre les compétences des trois communautés de communes, que les communes leur avaient déjà transférées. Seule la loi NOTRe y a ajouté les transports, l'eau potable. »

LES ÉCHOS

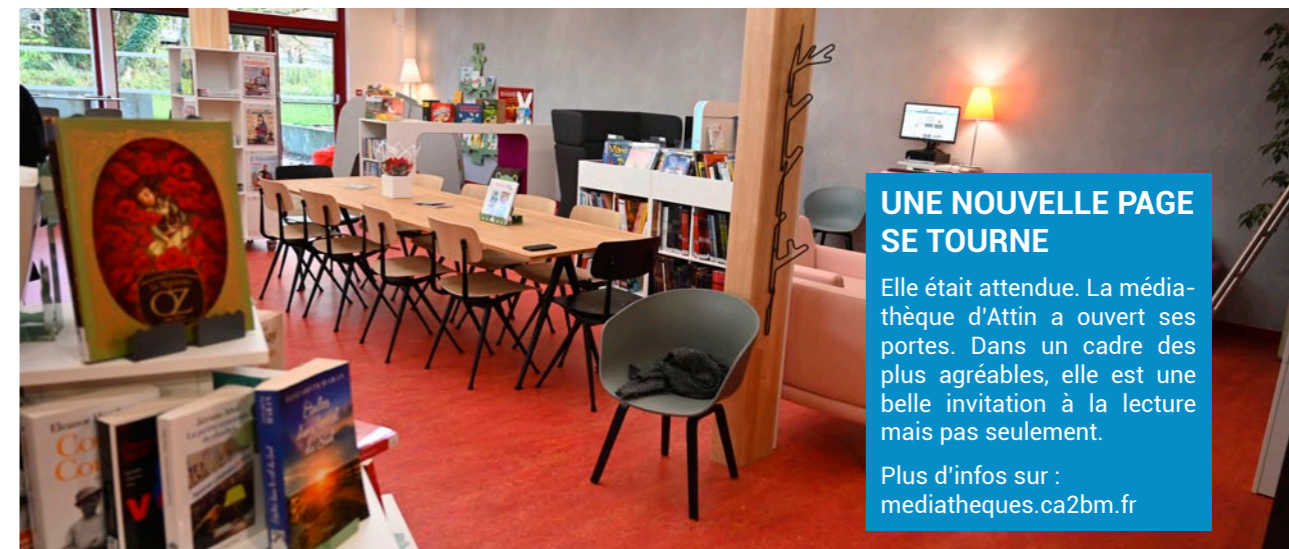
de l'

Agglo

UNE BELLE RECONNAISSANCE
LE CHANTIER ÉCOLE DES REMPARTS
PRIMÉ PAR LA FONDATION STÉPHANE BERN

Belle récompense que celle obtenue par l'association Chantiers Histoire et Architecture Médiévales pour la restauration des remparts de Montreuil-sur-Mer. La Fondation Stéphane Bern a en effet distingué l'association, qui, en partenariat avec la CA2BM et la Mission Locale, travaille à la restauration de la fortification depuis 3 ans.

Chaque année, ce sont une dizaine de jeunes, en service civique, qui pierre par pierre restaurent ces remparts, richesse patrimoniale de notre territoire. Et l'aventure se s'arrête pas là, puisqu'une nouvelle convention d'une durée de trois ans a été signée entre la CA2BM et l'association. Un grand bravo !



UNE NOUVELLE PAGE SE TOURNE

Elle était attendue. La médiathèque d'Attin a ouvert ses portes. Dans un cadre des plus agréables, elle est une belle invitation à la lecture mais pas seulement.

Plus d'infos sur : mediatheques.ca2bm.fr

DES ATELIERS D'ÉVEIL

Le Relais Petite Enfance (RPE) propose des temps collectifs appelés *Ateliers d'éveil* avec les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile), les parents employeurs et les enfants de 0 à 6 ans. Véritable atout, les *Ateliers d'éveil* favorisent, la rencontre, l'échange et contribue à la professionnalisation des assistants maternels. Ils permettent d'allier à la fois l'accueil individuel et collectif. Ces temps de rencontres favorisent l'éveil de l'enfant et les socialisent doucement les préparant ainsi à l'entrée à l'école.

Les animatrices du RPE proposent différentes activités adaptées selon l'âge de l'enfant : ateliers peinture, bricolage, motricité, bébés nageurs... D'autres professionnels extérieurs interviennent régulièrement et proposent des ateliers poterie, lecture, éveil corporel, éveil musical, cirque.

Les ateliers ont lieu en matinée du lundi au jeudi, sur différentes communes du territoire : Écuires, Étapes, Lefaux, Merlimont, Rang-du-Fliers, Saint-Josse, Verton.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le RPE au 03 21 90 94 44.



HABITER MIEUX

L'opération *Habiter Mieux* en CA2BM se poursuit en 2020. Futurs propriétaires (pour une première fois), n'hésitez pas à contacter le service Habitat de la CA2BM, vous avez peut-être droit à une aide.



En mode covoiturage

Annoncée, l'aire de covoiturage au niveau l'échangeur de l'A16 à Étapes-sur-Mer sera bientôt une réalité. Quarante-neuf places (dont deux réservées PMR) seront réalisées.

Ils ont choisi le territoire de la



Au travers les locaux du centre d'affaires situé à Étaples-sur-Mer, la CA2BM permet à des entreprises de bénéficier d'un espace adapté à leur activité. Au champ Gretz, dès le printemps, ce seront huit nouveaux « ateliers » qui seront proposés à la location à des entrepreneurs désireux de se développer sur le territoire. Dans ce nouveau numéro d'Agglo Infos, petit coup de projecteurs sur deux sociétés implantées sur le site du centre d'affaires.



ZOOM SUR... le cabinet Cochet Dehaine

« Notre cabinet de maîtrise d'œuvre, basé à Béthune depuis plus de 30 ans, qui intervient sur toute la région Hauts-de-France, souhaite aujourd'hui développer son activité sur le littoral. Nous sommes maître d'œuvre en bâtiment (conduite opérationnelle en matière de coûts, de délais et de choix techniques pour les projets de construction ou de rénovation). Nos clients sont des bailleurs sociaux, promoteurs privés, donneurs d'ordres publics et des particuliers. Nous cherchions des locaux bien situés géographiquement, bénéficiant d'équipements modernes et aux charges modérées afin de nous permettre de développer sereinement notre activité locale. Les bureaux du centre d'affaires OPALOPOLIS sont en parfaite correspondance avec nos besoins et proposent également des équipements qui sont très utiles pour notre activité (salle de réunion, copieur). Arrivés dans les locaux début novembre 2019, nous bénéficions du confort des installations mais aussi de l'accompagnement du service de développement économique qui s'est très bien occupé de notre bonne installation. La bonne surprise est que le centre d'affaires nous évite l'isolement et qu'il favorise les mises en relations avec les différents acteurs locaux ce qui facilitera sans aucun doute notre développement et notre intégration au tissu économique local. »

Centre d'affaires Opalopolis
Tél. 03 21 89 98 40
Mail : entreprises@ca2bm.fr

Rencontre avec Stéphane CLAY

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'ADIE ?



■ celles qui ont un emploi salarié ou sont en recherche d'emploi, et dont le projet est d'acquies un véhicule (maximum = 5.000€), y compris les deux-roues. Le permis peut également être financé dans ce cadre d'emploi salarié. »

Quels sont vos objectifs à travers cette permanence ?

« Cette permanence à Opalopolis est une réelle opportunité pour l'ADIE, car elle répond à notre exigence d'être présent sur chaque territoire. Être rapide dans la réponse apportée à chacun est indispensable. Stéphane Clay se tient à votre disposition tous les vendredis, sur rdv, de 9h30 à 16h30, pour vous recevoir en toute confidentialité. Vous pouvez le contacter pour tout renseignement au **06 32 54 94 14** ou par mail sur sclay@adie.org. »

À qui s'adresse l'ADIE ?

« L'ADIE étudie des demandes de deux types de personnes :

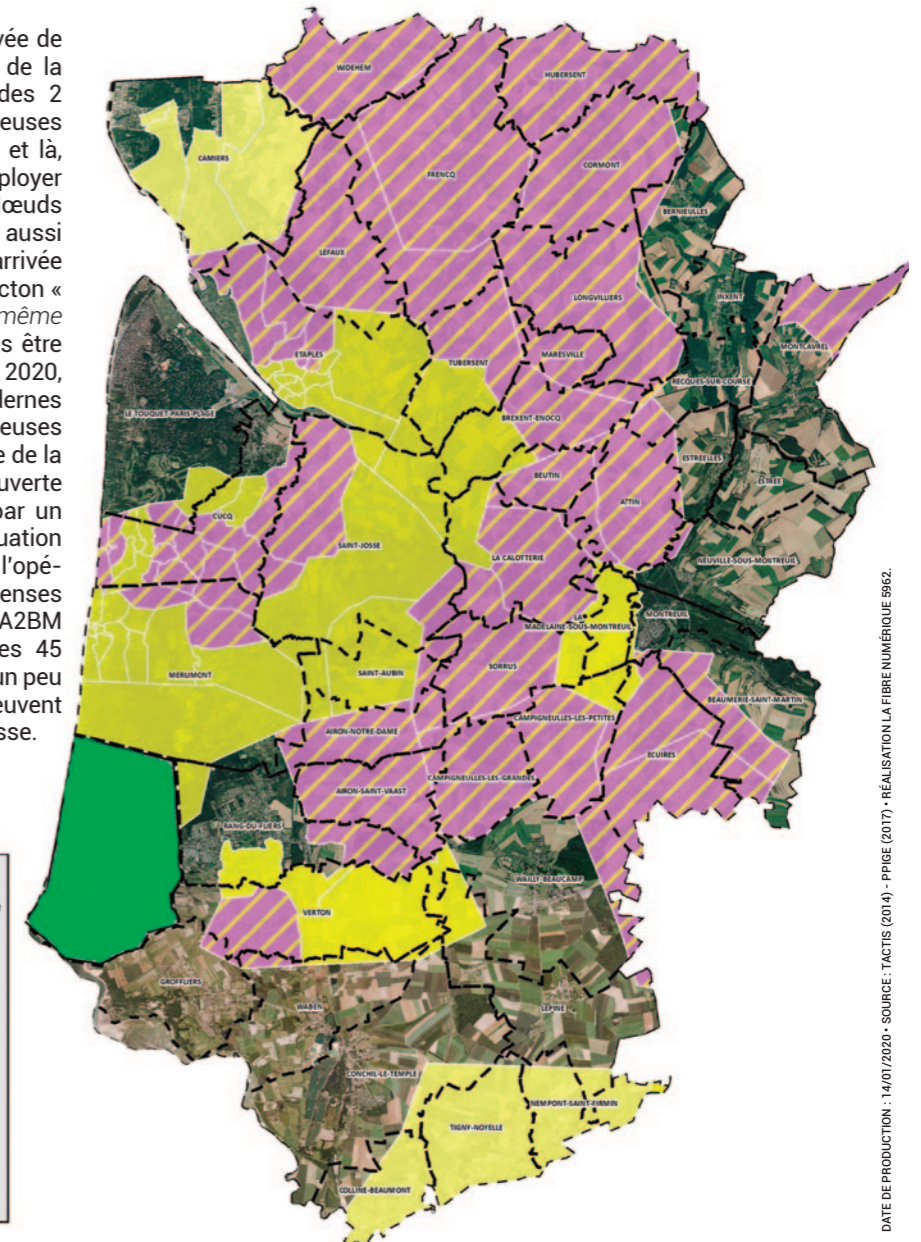
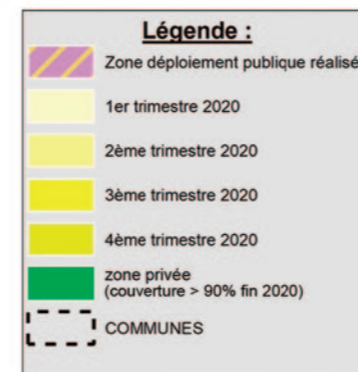
■ celles qui cherchent à créer leur propre emploi, par la création ou le développement de leur entreprise, pour un financement sous forme de crédit allant de 300 à 10.000€ maximum. Nos bénévoles accompagnent de manière totalement gratuite ces porteurs de projet, afin de les aider dans leurs démarches et leur réflexion.

La fibre optique, de plus en plus une réalité

750 KILOMÈTRES de fibre optique ont été déployés sur le territoire de la CA2BM en 2019 (hors secteur privé à savoir Berck-sur-Mer)

L'année 2019 aura marqué l'arrivée de la fibre optique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois. De nombreuses communes ont ainsi pu voir, ici et là, les ouvriers s'affairer pour déployer la fibre. Installation de NRO (Nœuds de Raccordement Optique), mais aussi d'armoires ont symbolisé cette arrivée tant attendue. Comme le dit le dicton « Paris et Rome ne sont pas faits le même jour », tout le monde ne peut pas être desservi à la même vitesse. En 2020, ce grand chantier des temps modernes se poursuivra dans de nombreuses communes. Seule une commune de la CA2BM, Berck-sur-Mer, sera couverte par le déploiement de la fibre par un opérateur privé (SFR). Cette situation implique la prise en charge, par l'opérateur, de l'ensemble des dépenses liées à ces travaux. Alors que la CA2BM participe financièrement pour les 45 autres communes. Alors encore un peu de patience, pour ceux qui ne peuvent toujours pas surfer à grande vitesse.

Déploiement de la fibre optique au 31/12/2019 et prévision 2020



DATE DE PRODUCTION : 14/01/2020 - SOURCE : TACTIS (2014) - PPIGE (2017) - RÉALISATION LA FIBRE NUMÉRIQUE 5962.

La culture pour tous et partout

Des manifestations soutenues

Au-delà de subventions pour l'organisation de manifestations culturelles majeures sur le territoire (Musica Nigella, Malins Plaisirs, Rock en Stock, Les Misérables, Diapason, CCR Chartreuse, Blues in Aout, Cinémondés...) la CA2BM soutient ces acteurs pour leur action culturelle menée en faveur de l'ensemble des habitants du territoire : cours de théâtre, maîtrise de chœur d'enfants, diffusion de concerts, spectacles sur l'ensemble du territoire... Trois cents mille euros sont ainsi consacrés pour soutenir ces acteurs culturels et leurs manifestations.

Une saison riche et variée

Au-delà des manifestations et afin d'encourager la diversité culturelle et la création artistique, la CA2BM consacre un budget de 150 000 € à l'organisation de spectacles et expositions dans des lieux dédiés à la culture mais également en recherchant une plus large diffusion dans les communes rurales afin de favoriser l'accès au plus grand nombre.

La lecture en réseau

Le réseau de lecture publique est composé de quatre médiathèques intercommunales respectivement situées à Attin, Berck-sur-Mer, Conchil-le-Temple et Rang-du-Fliers. Une médiathèque de plage est même installée sur la plage Dobin de Berck-sur-Mer pendant l'été ! Toutes ces médiathèques offrent les mêmes services : un accompagnement individualisé des usagers par les bibliothécaires, et des accueils de groupe ou des actions culturelles qui ont touché 5000 personnes en 2019, des bébés aux seniors ; le prêt à discrétion de plus de 72 000 documents (livres, CD, DVD, partitions, jeux vidéo, presse...) la consultation en ligne d'1,5 million de ressources numériques légales allant de la presse, à la vidéo à la demande, en passant par l'autoformation ou la musique en ligne, proposées dans le cadre d'un partenariat avec le Département, des espaces de travail avec un accès informatique et le Wifi. L'abonnement est gratuit pour les habitants de la CA2BM.



Des salles obscures






La CA2BM dispose de deux outils dédiés au 7^e art : le cinéma *LE CINOS* à Berck-sur-Mer et le cinéma de Montreuil. Près de 5000 séances sont programmées dans ces deux équipements : films grand public, art et essai, rediffusion d'opéras et de concerts... en 2019, plus de 160000 spectateurs ont profité de ces équipements.

Des résidences missions avec le CLÉA

Au-delà des interventions spécifiques du PIAM, la CA2BM favorise également l'éducation artistique dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA) porté par le Syndicat Mixte du Montreuillois (dont la CA2BM est membre avec la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois) avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Éducation Nationale. Ainsi, pendant 4 mois (février à mai) et chaque année depuis 2015, cinq artistes de champs artistiques divers (Musiques actuelles, Musiques savantes, Art du son, Théâtre, Arts du cirque, Écriture, Oralité, Danse contemporaine, Audiovisuel, Arts plastiques, design...), sont amenés à réaliser des actions qui peuvent revêtir des formes très différentes (rencontres, expérimentations, participation au processus de création, performances de groupe et improvisés, etc.) 150 structures différentes ont été touchées depuis 2015.

Un éveil musical et artistique

Le Pôle Intercommunal d'Apprentissages des Musiques (PIAM) est un service territorial d'éveil musical en direction des enfants des écoles maternelles et primaires. En lien avec les conseillers pédagogiques musique des services de l'Éducation Nationale, les Dumistes (Musiciens Intervenants professionnels titulaires du DUMI) interviennent dans les classes pour conduire les projets pédagogiques conçus avec les enseignants volontaires autour d'esthétiques musicales variées (Opéra pour enfants, musiques traditionnelles, ciné-concerts, projets de création, pratiques instrumentales, écriture de chansons...) En moyenne, par an, plus de 2000 élèves (125 classes) participent à ces projets. Des ateliers d'éveil musical sont également proposés aux enfants et assistantes maternelles qui fréquentent le RPE (Relais Petite Enfance) du territoire, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge. Véritable acteur culturel du territoire, le PIAM mène ces projets en lien avec la saison culturelle, les médiathèques, les cinémas, les musées, le patrimoine local, les artistes du CLEA...

-  Cinéma de la CA2BM
-  Médiathèque de la CA2BM
-  Équipement communal (salle de spectacle, médiathèque...) ayant accueilli un spectacle programmé par la CA2BM
-  Communes de rayonnement du CLEA
-  Interventions du PIAM depuis 2017 : les 46 communes de la CA2BM

CARTE : Sources - Syndicat Mixte du Montreuillois, IGN, OpenstreetMap Production - CA2BM, janvier 2020

Ça bouge dans les piscines de l'Agglo

Outre les entretiens techniques annuels et obligatoires, la CA2BM développe un programme d'amélioration au niveau de l'accueil et du confort des usagers des trois piscines intercommunales de Berck-sur-Mer, Écuire et Étaples-sur-Mer. Bonne nouvelle également en ce début d'année, avec la mise en place de tarifs préférentiels pour les jeunes et les seniors.

Mieux plonger

Après une période de fermeture technique, les trois piscines intercommunales de Berck-sur-Mer, Écuire et Étaples-sur-Mer accueillent de nouveaux amateurs de natation, qu'ils soient particuliers, scolaires ou associatifs. Outre l'entretien classique d'une piscine, cette période de fermeture a été mise à profit pour la mise en place de huit nouveaux plots au niveau du grand bassin berckois. Un investissement de quelques 9256 euros (TTC) à la charge de la CA2BM, qui permettra aux nageurs de prendre un meilleur départ pour se jeter à l'eau.



Une piscine accessible à tous

La piscine intercommunale d'Étaples-sur-Mer vient d'être dotée d'un équipement afin de permettre l'accès au bassin dans les meilleures conditions possibles de sécurité et de confort pour les personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'une machine de mise à l'eau à vérin électrique. Un fauteuil de transfert entre les cabines et le bassin a également été acheté à cet effet. L'investissement s'élève à 6177 euros (HT). **S'adresser à l'accueil pour la mise à disposition du matériel ou par téléphone au 03 21 94 75 02.**

NAGER MOINS CHER

Ça bouge dans les piscines de la CA2BM en ce début 2020. Bonne nouvelle, des nouveaux tarifs sont mis en place.

Pour les piscines de Berck-sur-Mer et d'Écuire, la nouveauté consiste en un tarif préférentiel pour les étudiants et les seniors (65 ans et plus). Désormais pour eux le prix d'entrée sera de 4 euros (abonnement à 35 euros pour 10 entrées). Pour les nageurs seniors, dès 75 ans, ce prix sera de 2 euros.

Pour la piscine d'Étaples, le tarif est fixé à 2 euros pour les étudiants et seniors (65 ans et plus). L'abonnement pour 10 entrées est de 15 euros, pour les catégories citées ci dessus.

Autre nouveauté, la mise en place d'un Pass Mensuel (espace bien être/remise en forme) au tarif de 40 euros dans les piscines de Berck et Écuire.

Enfin sachez que de nouveaux horaires pour les séances d'aquagym ont été mis en place à la piscine de Berck-sur-Mer. Retrouvez ces horaires sur www.ca2bm.fr

Un fonds de concours pour 36 communes

23120 EUROS ONT ÉTÉ ACCORDÉS AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNE DE BEAUMERIE-SAINT-MARTIN POUR DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RD 349.

1 664 066 EUROS ont été distribués en 2019 par la CA2BM dans le cadre de fonds de concours au travers des 61 dossiers retenus.

Les communes de Cucq, Merlimont, Montreuil-sur-Mer et Tubersent ont été les dernières « heureuses élues » de l'année 2019. En effet, leur demande d'aide dans le cadre de l'attribution d'un fonds de concours a été validé par les élus communautaires.

Pour la seule année 2019, ce ne sont ni plus ni moins que 36 communes qui ont sollicité et obtenu une aide financière non négligeable de la part de la CA2BM. Une aide qui ne peut toutefois dépasser la participation de la commune. Pour la plupart des dossiers, l'aide de la CA2BM est équivalente à la part communale. Réalisation d'un giratoire, rénovation de bâtiments communaux, sécurisation de routes, aménagement de parking, travaux sur une église, etc. Autant de travaux réalisés par les communes avec le concours de la CA2BM, qui participe au maximum, à hauteur de la part communale.



LA COMMUNE DE MERLIMONT A BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE DE 4746 EUROS POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ À L'ÉGLISE.



39284 EUROS ONT ATTRIBUÉS PAR LA CA2BM À LA COMMUNE DE CUCQ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD DE BERCK.

36 COMMUNES ont sollicité et obtenu un fonds de concours en 2019 : Airon-Notre-Dame, Beaumerie-Saint-Martin, Berck-sur-Mer, Bernieulles, Beutin, Brexent-Enocq, Campigneulles-les-Grandes, Campigneulles-les-Petites, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Cormont, Cucq, Écuire, Estrée, Estréelles, Étaples-sur-Mer, Frencq, Groffliers, Inxent, Lépine, Longvilliers, Le Touquet-Paris-Plage, Longvilliers, Maresville, Merlimont, Montcavrel, Montreuil-sur-Mer, Neuville-sous-Montreuil, Rang-du-Fliers, Recques-sur-Course, Saint-Josse, Sorrus, Tigny-Noyelle, Le Touquet-Paris-Plage, Tubersent et Verton.



APPRENDRE LES BONS GESTES Bien trier c'est essentiel.

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, qui a en charge la collecte et la valorisation des déchets ménagers, est consciente qu'il faut sans cesse répéter la bonne parole. Forte de son slogan « j'agis, je trie », la CA2BM développe une politique d'animations, qui s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté.

Destinée à divers publics, cette action est menée par une équipe de deux animateurs. Marion et Olivier se déplacent ainsi dans les centres de loisirs, les écoles maternelles, élémentaires, les collèges, les lycées mais aussi dans des maisons de retraite ou encore des établissements spécialisés recevant un public handicapé.

Par le biais d'ateliers pédagogiques, les deux animateurs répondent ainsi à deux missions de la CA2BM :

- sensibiliser les habitants au respect des consignes de tri afin de favoriser une valorisation optimale des déchets produits.

- sensibiliser à une réduction des déchets à la source afin de diminuer la part de déchets ultimes, actuellement enfouis.

Les jeunes en période d'apprentissage et de socialisation sont beaucoup plus réceptifs et influencent souvent le comportement de leurs parents. Ils sont les adultes de demain et l'installation définitive de la collecte sélective dans les mœurs passe donc par leur éducation.

Une belle mission, confiée à Marion et Olivier, pour préparer les citoyens à acquérir le bon geste dès aujourd'hui pour préserver demain.

Où vont nos déchets issus de la collecte sélective ?



Le traitement des déchets issus de la collecte sélective (bac jaune) fait beaucoup parler, notamment dans les médias. Concernant la CA2BM, les déchets collectés sont ainsi séparés au centre de tri de Beaurainville, puis envoyés dans des entreprises de recyclage, lesquelles sont situées dans un rayon de 200 kilomètres maximum. Pour exemple, l'acier est retraité à Dunkerque, les briques en carton le sont à Wardrecques, les bouteilles plastiques sont pour leur part recyclées à Lesquin, etc.

Une animation ?

Vous êtes intéressés par une intervention de l'équipe d'animateurs dans votre établissement ? C'est simple il suffit de les contacter par mail sur : contact@ca2bm.fr

Évitons les erreurs !

Les erreurs de tri sont encore trop nombreuses et occasionnent un refus de collecte. Poubelle jaune ou poubelle noire ? Telle est souvent la question. Pour faire simple, nous vous proposons un petit rappel par l'image de déchets qui ne doivent pas être mis dans le bac jaune (liste non exhaustive)



POUBELLES JAUNES

Les déchets doivent y être mis en vrac.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? CONTACTEZ LE

0 800 880 695 Service & appel gratuits

POUBELLES NOIRES

Pour rappel : sont strictement interdits dans la poubelle noire :

- Les bouteilles, pots et bocaux en verre
- Les déchets végétaux

Il faut rappeler que dans la poubelle noire les déchets doivent obligatoirement être mis dans des sacs fermés (ex. cendres de cheminée, sciure de bois, poussière de balayage, etc.)



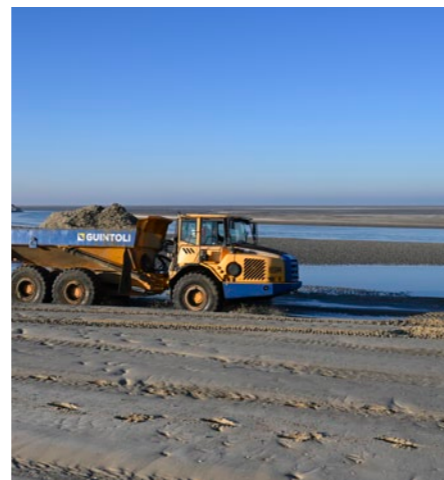
Baie d'Authie : le grand chantier en images

350 000 m³ : c'est le volume de sable qui sera déposé au pied du bois de sapins dans le cadre de ce chantier dont la durée est estimée à 8 mois.

Depuis le mois de novembre, les engins sont en action au cœur de la baie d'Authie. Un long travail qui a débuté par la réalisation d'une piste pour permettre aux dumpers et autres grues d'accéder à la zone de prélèvement des quelques 350 000m³ de sable, qui sont destinés à renforcer le cordon dunaire au droit du bois de sapins. Un chantier impressionnant de par la complexité de sa réalisation, avec l'obligation pour l'entreprise de s'adapter aux marées. Il a fallu également réaménager la digue Barrois, qui permettra de créer une piste pour que les engins puissent accéder au poulter, lieu de prélèvement.

Interdit au public

Il est nécessaire de rappeler que les balades en baie d'Authie sur le site du chantier en cours au droit du bois des sapins sont strictement interdites. Un arrêté a été pris par le maire de Groffliers et des panneaux le rappellent. Soyez prudents et respectueux de cette interdiction.



EAU POTABLE

Des travaux pour anticiper

Plusieurs chantiers ont permis de réaliser des interconnexions en eau potable entre Berck et Groffliers mais aussi entre Airon-Saint-Vaast et Campigneulles-les-Grandes, Neuville-sous-Montreuil et Montreuil-sur-Mer, Écuire et Campigneulles-les-Petites, La Calotterie et La Madelaine-sous-Montreuil. Ces différents travaux d'interconnexion réalisés en 2019 ont pour objectif de palier à tout problème éventuel sur un réseau de distribution et ainsi permettre d'éviter de priver les habitants des communes concernées d'eau potable le temps des réparations ou de la résolution du problème.

3000 MÈTRES de canalisations ont été posées pour réaliser ces interconnexions.



Érosion

DES CHANTIERS POUR LIMITER

Hier, nos champs étaient garnis de haies, qui délimitaient également les parcelles. Au fur et à mesure des années et de l'évolution du monde agricole, ces « barrières » naturelles ont une à une disparues. Non sans conséquence. Lors de passages forts pluvieux, parfois soudain, les ruissellements se font importants, provoquant ici et là des zones inondées.

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois porte également un regard particulier sur les terres du Montreuillois. Il s'agit en fait de lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement des eaux pluviales. Plantations de haies, réalisations de fascines ont été effectuées. Attin, Beutin, Montcavrel, Recques-sur-Courses, Bernieulles, Hubersent, Estrelles, Estrée, Brexent-Énocq, Maresville et Longvilliers ont ainsi vu des travaux réalisés par l'association d'insertion *Ciprés* dans le but de lutter contre l'érosion des sols et les ruissellements.

Depuis 2017, un programme a été lancé avec pour objectif la plantation de haies et la réalisation de fascines dans les champs situés sur les versants de la Canche. Le programme sur le bassin versant de l'Authie est en cours d'étude et débutera à l'automne 2020.

107 OUVRAGES ont été réalisés en 2019 pour une longueur totale de près de 3000 mètres.



L'Agglo pratique



Vous souhaitez nous contacter ?

- Par mail contact@ca2bm.fr
- Par téléphone **03 21 06 66 66**
- Par courrier : Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
11-13, place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer

NUMÉROS UTILES



Service Eau Potable

■ Pour les communes de Camiers, Cucq, Étaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verthon ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable: administratif, facturation ou technique. **09 69 36 72 61**

■ Zone Nord **03 21 06 66 66**
URGENCE **06 84 27 73 33**

■ Zone Sud **03 21 89 90 20**
URGENCE **06 08 70 02 46**



Service Assainissement

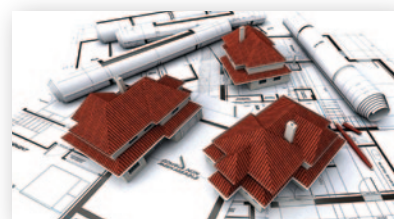
■ Site de Berck-sur-Mer **03 21 89 55 71**

■ Site de Cucq-Étaples et Le Touquet **03 21 84 64 71**

■ Numéro vidange fosse

0 805 297 930 Service & appel gratuits

■ URGENCE ASSAINISSEMENT
Vous pouvez contacter le délégataire de la gestion de l'assainissement **09 69 36 72 61**
24/24H - 7/7J (appel non surtaxé)



Services ADS Application du Droit des Sols

■ Berck-sur-Mer
459, rue de l'Impératrice
03 21 89 90 13
adsberck@ca2bm.fr

■ Le Touquet-Paris-Plage
rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, boulevard Daloz
03 21 90 94 68
urbanismeletouquet@ca2bm.fr

■ Montreuil-sur-Mer
siège de la CA2BM
11-13, Place Gambetta
03 21 06 66 66
adsmontreuil@ca2bm.fr



Relais Petite Enfance

■ Écuire
319, Rue de la Mairie
rpe@ca2bm.fr
03 21 90 94 44



Déchets

■ Déchets
0 800 880 695 Service & appel gratuits

■ Encombrants
0 800 009 935 Service & appel gratuits



Suivez notre actu

www.ca2bm.fr

@CA2BM

@CA_2BM